

À l'aune des réformes territoriales en cours et à venir, quel mode de coopération se profile entre la région et les communautés en matière de politique énergétique (notamment sous l'angle SRCAE/PCET) ?

Une coordination renforcée est nécessaire. Aujourd'hui, le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) est un document de planification qui n'intègre pas complètement les réalités du terrain, avec des objectifs pour la plupart difficiles à atteindre, notamment en matière de rénovation de logements. Aussi, un travail entre les intercommunalités et la Région est à engager pour ajuster ces objectifs afin qu'ils soient partagés et atteignables. Enfin, certaines actions sont à réfléchir au niveau régional, notamment la mise en place d'outils de financement pour la réhabilitation et la formation professionnelle. Cela est indispensable pour rendre encore plus compétentes les entreprises intervenant dans le domaine de l'énergie et du bâtiment.

CONTACTS DE LA MÉTRO :

Ludovic BUSTOS

Vice-Président délégué à la transition énergétique et à l'aménagement numérique

Hélène POIMBOEUF

Responsable du service environnement, agriculture, forêt

Marijke POLS

Directrice Environnement, Espaces naturels et Climat